

## **Colloque Europa 2023**

**23 Novembre 2023**

**Limoges**

**Les politiques publiques du sport en Europe :**

**Faire gagner les territoires et porter les valeurs.**

**Sport et attractivité des territoires**

**J.J.Gouguet**

**Professeur Emérite**

**CDES-OMIJ Université de Limoges**

### **Résumé**

Le sport peut constituer un levier de développement territorial, soit par l'accueil d'événements sportifs plus ou moins importants, soit par l'accueil de pratiquants sportifs. Dans les deux cas, le territoire d'accueil connaîtra un choc de demande induisant, par effet multiplicateur, un impact économique de court terme. Cet impact pourra éventuellement se prolonger à plus ou moins long terme en fonction de l'amélioration de l'image de marque du territoire et donc de son attractivité.

Il est ainsi possible de définir l'héritage d'un événement sportif comme l'empreinte de long terme qu'il va laisser sur le territoire d'accueil au bénéfice du bien-être des habitants. Un tel héritage dans sa forme tangible (par exemple des infrastructures) ou dans sa forme intangible (par exemple l'amélioration de l'image de marque) conditionne directement l'attractivité du territoire d'accueil. La difficulté d'analyse d'une telle empreinte réside dans le fait qu'elle touche à de multiples dimensions de la vie sociale de nature très différentes les unes des autres : économiques, sociales, environnementales, politiques, culturelles. L'évaluation exhaustive de tous ces effets se heurte également au fait qu'un certain nombre d'entre eux relève de la catégorie des externalités, ce qui pose des problèmes méthodologiques pour en déterminer la valeur.

Notre communication se structure en deux points :

- Une première partie remet en perspective la problématique générale de l'héritage des événements sportifs pour les territoires d'accueil. Une des principales composantes de cet héritage est l'amélioration de l'attractivité territoriale. Comment définir un tel héritage et faire le lien avec l'attractivité territoriale ? Comment évaluer un tel héritage ?
- Une seconde partie présente des cas concrets d'un tel héritage à diverses échelles territoriales et pour des manifestations sportives de taille variable : des petits événements sur des petits territoires qui présentent un enjeu d'héritage autour du développement local ; des méga-événements sur des grands territoires qui présentent un enjeu d'image de marque ; des grands événements sur des territoires en développement qui présentent un enjeu d'apprentissage.